

Délibération n° 19	Conseil Municipal du 19 Janvier 2017
Service Jeunesse	Domaine de compétence : 7.5 Subvention
Objet : subvention de fonctionnement et d'investissement de la Caisse d'Allocations Familiales	
Rapporteur : Mme Kathy HANQUEZ	
Synthèse de la délibération :	Solliciter les aides et répondre aux appels à projet de la Caisse d'Allocations Familiales

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le code de l'action sociale et des familles,

**Considérant que** la ville d'Etaples sur mer développe depuis de nombreuses années une politique jeunesse forte avec des objectifs :

- Contribuer à la construction de l'individualité de l'enfant et du jeune et à son épanouissement physique et moral au sein de la société.
- Participer à l'acquisition progressive de l'autonomie de l'enfant et du jeune
- Favoriser la participation et l'implication de l'enfant et du jeune.

**Considérant que** la Caisse d'Allocations Familiales est un partenaire privilégié dans le soutien et dans le financement de projets.

**Considérant que** dans le cadre d'un partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, la ville d'Etaples sur mer réalise son deuxième Contrat Enfance Jeunesse après de nombreux Contrats enfance et contrats Temps libre .

**Il est proposé au conseil municipal :**

- d'autoriser M. Le Maire à solliciter toutes les aides et subventions provenant de la CAF
- à signer les avenants au contrat enfance jeunesse

La délibération est adoptée par **32 voix pour**.